



DÉLIBÉRATION

Révision allégée n°7 du Plan local d'urbanisme de Limoges – Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

1 DOCUMENT - Publié le 1 Octobre 2025

Délibération du 25 septembre 2025



